

Certificat individuel Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « OPERATEUR » Primo certificat

Responsable de stage : Karine DEJEAN – Tél : 06 30 00 68 14 kd@raisonalpes.fr

Formateurs : Karine DEJEAN, salariée de Raison'Alpes, Chargée de missions et Responsable de formation depuis 2014, animateur de formation « Certiphyto » depuis 2010

Libellé du public : Employé effectuant des traitements avec des produits phytopharmaceutiques sans avoir une action de

decision

Coût de la formation : 400 € HT (TVA20%) soit 480 € TTC par personne

PROGRAMME DE FORMATION

Objectif de la formation: les actions de formation ont pour objectifs d'acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, leurs connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

| Module 1 | 4h00 | Cadre réglementaire de l'utilisation, le positionnement, le transport, le stockage de produits phytopharmaceutiques : |
|----------|------|---|
| | | Etre capable d'utiliser un produit conformément à la réglementation |
| | | Prévenir et identifier les risques pour l'environnement |
| | | Etre capable d'utiliser un produit sans risque pour l'environnement |
| | | Visite de moyen de gestion des effluents |
| Module 2 | 7h00 | Connaître et identifier les risques pour la santé de l'utilisation des produits |
| | | phytopharmaceutiques |
| | | - Etre capable d'utiliser un produit sans danger pour soi et les autres |
| | | Manipulation d'équipement de protection individuelle |
| Module 3 | 3h00 | Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, |
| | | présentation des techniques alternatives |
| | | Etre capable de choisir le produit le plus adapté à une situation et de mettre |
| | | en place une méthode alternative |

Méthodes pédagogiques, techniques et encadrement :

- formation en salle sur support power point, Equipement de protection individuelle, phytobac, Ecobang, Fiche de donnée de sécurité, local phytopharmaceutique, texte de loi (arrêté, décrêt...)
- Etude de cas concrets,
- Echange entre participants
- quizz interne

Modalité d'évaluation des acquis de la formation :

- évaluation en fin de module et Test QCM obligatoire sur informatique (selon arrêté) de 20 questions avec un seuil de réussite de 12 bonnes réponses permettant de valider le « Certiphyto »
- remise d'une brochure permettant d'effectuer la démarche de demande de « Certiphyto »
- présence obligatoire du stagiaire durant la totalité de la formation
- remise d'une fiche d'évaluation de la formation
- remise d'une attestation de présence en fin de stage
- remise d'un livret récapitulatif de formation « Certiphyto, Opérateur »

DK/RA V2 2017 - 07